



BRITANNICA

Infos



Bulletin d'informations du Club Philatélique Franco-Britannique

N° 29

21 DECEMBRE 2024

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 NOVEMBRE 2024

Sur convocation du Président adressée le 25 octobre à laquelle étaient joints les différents documents figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale 2024 s'est réunie le 9 novembre 2024 à 10h00 dans notre salle habituelle de Boulogne-Billancourt et sur internet, par ZOOM.

- 4 présents : CHARENTON, FUSADE, HURPET et MARION
- 4 par Zoom : CARCENAC, KAHN, KAMINSKI et PATEL
- 17 sociétaires étaient représentés

L'Assemblée générale est ouverte par Thierry Charenton, Président, à 10h20 après que les problèmes d'accès à la réunion Zoom aient été réglés par Alain Hurpet.

Le président remercie les 4 présents, cite les absents excusés et annonce que compte tenu des pouvoirs reçus, le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

Lecture est faite du rapport moral et d'activité 2023-2024, qui développe les diverses démarches conduites pour entretenir et conforter les liens qui réunissent les sociétaires du Club Philatélique Franco-Britannique. Outre notre revue BRITANNICA, notre présence sur Internet et les réunions Zoom de présentation, les membres du CPFNB se retrouvent à l'occasion de diverses manifestations philatéliques. Ce sont des occasions pour mieux faire connaître notre association par leurs présentations généralement primées ou justifient une reconnaissance pour leurs participations telles celles décernées en 2024 par la Fédération. A la mention de la distinction attribuée à Robert Marion, le président lui remet alors la Plaquette BISCARA, en rappelant qu'Alain Hurpet avait été également distingué, avec toutes ses félicitations. Les participants s'y associent.

Le Président poursuit en indiquant que l'association compte 51 membres au 1^{er} septembre 2024. Si une réadmission est enregistrée, il a été nécessaire de radier 3 sociétaires pour non-règlement de cotisation dont 2 pour lesquels nous demeurons sans réponse malgré les relances. Au terme de cet exercice, 2 autres nous ont informé de leur décision de démissionner. Le recouvrement des cotisations a été difficile, seulement 51% des cotisations avaient été reçues fin octobre 2023 et 91% fin mai 2024. Merci de bien vouloir vous en acquitter sans attendre de relances !

Le rapport du Président est adopté.

Le rapport du Trésorier fait ressortir pour l'exercice 2023-2024, comme celui de l'an passé, un excédent. Celui-ci résulte d'une maîtrise des coûts, plus particulièrement pour l'impression et l'envoi de notre revue, mais également de la hausse des taux financiers qui, grâce à nos réserves, nous procure un tiers de nos ressources.

Malgré que le taux de rémunération de notre épargne sera moins élevé pour 2025 et que la cotisation fédérale augmente de 2,50€ (+38%), il n'est pas prévu de modification du montant des cotisations.

Le rapport du Trésorier et celui du Vérificateur aux comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus donné au Trésorier pour sa bonne gestion. L'Assemblée adopte le maintien des cotisations au niveau actuel.

Le Président ouvre la discussion sur les points prévus à l'Ordre du Jour :

- Programme d'actions pour 2024-2025
- 70^{ème} anniversaire du CPF
- Bibliothèque
- Questions diverses

Pour ce nouvel exercice, la revue BRITANNICA fera l'objet de deux éditions. Les propositions d'article sont toujours les bienvenues, qu'ils soient courts ou étoffés, témoignent d'une recherche approfondie ou se limitent à la présentation d'une simple pièce. Il est ainsi suggéré de présenter de belles acquisitions qui sont venues étoffer vos collections et ainsi partager avec les autres membres les orientations de vos collections et de vos recherches.

Trois réunions de présentation sont également envisagées. La première a eu lieu le 29 octobre et 2 sont prévues au cours du premier semestre 2025. Nous remercions Francis Carcenac qui se charge de leur organisation.

A l'occasion des manifestations philatéliques, les membres du CPF ont aussi l'occasion de se retrouver, cela a été le cas pour Marcophilex à Périgueux les 12-13 octobre 2024, ce jour pour le Salon Philatélique d'Automne ou pour les diverses manifestations prévues en 2025 dont les 9^{èmes} rencontres philatéliques de Rennes le 18 janvier.

La prochaine Assemblée générale sera envisagée au moment du Salon Philatélique d'Automne sous la même forme que cette année.

Il y a 70 ans que notre association a été créée. Nous ne pourrions toutefois pas le célébrer avec le lustre qui avait été celui du cinquantième anniversaire. Il est toutefois important que nous témoignons de sa longévité et de sa renommée.



Le Conseil d'administration a décidé le 26 septembre de proposer les ouvrages de la bibliothèque aux sociétaires à 50% de leur valeur estimée. La liste avec ces estimations est adressée avec le compte-rendu de l'Assemblée générale. Les demandes sont à adresser à T. Charenton. Les frais d'envoi seront pris en charge par le Club. Les expéditions seront toutefois groupées selon les demandes.

Le mandat des membres du Conseil d'administration a été renouvelé pour 3 ans lors de l'AG du 15 décembre 2022 et s'achèvera en 2025. Les statuts prévoient que le Conseil comporte au maximum 16 membres. Des postes demeurent donc disponibles et le Président demande s'il y a des candidats. En l'absence de candidature, le conseil demeure celui en place.

L'assemblée est clôturée par le président à 11h30.

Thierry Charenton, Président